

MASTER MEEF

MENTION SECOND DEGRÉ

Objectifs de la formation

Les parcours de la mention « Second degré » du master MEEF ont pour but prioritaire de préparer aux métiers de :

- **professeur de lycée et collègue en : arts plastiques, mathématiques, histoire-géographie, lettres, créole, anglais, espagnol.**
- **professeur de lycée professionnel en : lettres – anglais, lettres – espagnol, lettres – histoire-géographie, lettres – créole.**

Tous les parcours de la mention « Second degré »

- permettent d'acquérir les bases d'une culture commune à tous les enseignants, comportant des apports de connaissances sur le système éducatif, de réflexion sur ses enjeux et ses finalités, de maîtrise d'outils indispensables (langue vivante et numérique);
- offrent une formation professionnelle en alternance appuyée sur des stages en établissements (collèges, lycées, lycées professionnels) qui commencent dès le premier semestre du master ;
- comportent des approfondissements disciplinaires orientés vers une meilleure maîtrise des savoirs transmis, et vers la réussite aux concours de recrutement des enseignants (CAPES et CAPLP) dès la fin de la première année de master ;
- intègrent une dimension réflexive qui se traduit par la rédaction d'un mémoire de master faisant appel à la recherche en éducation.

Certains parcours proposent en outre des modules ouvrant sur les métiers de la formation, de l'animation ou de la coopération internationale.

Public visé

Les parcours « Second degré » du master MEEF s'adressent principalement aux **étudiants qui ont validé une licence dans la discipline d'enseignement envisagée** (par exemple, licence d'anglais pour le parcours professeur d'anglais). Cette condition n'est pas obligatoire. Toutefois, l'expérience montre que les étudiants issus d'autres filières éprouvent d'énormes difficultés à s'adapter aux exigences des épreuves et à la réflexion didactique dans des matières qu'ils n'ont pas préalablement approfondies au cours de leurs études.

Organisation de la formation

Les parcours de la mention « Second degré » sont organisés selon la forme classique du master, en 4 semestres composés d'unités d'enseignement comptant pour 30 crédits ECTS par semestre, soit 120 pour le master complet.

La deuxième année du parcours-type s'adresse aux candidats admis aux concours de recrutement et repose sur une formation en alternance, à mi-temps devant des classes.

Les étudiants ayant validé leur 1ère année sans réussir le concours se verront proposer la possibilité de poursuivre en master 2 ou de préparer à nouveau le concours dans le cadre d'un diplôme d'université (DU).

Semestre 1 (250h à 280h selon les parcours)

- Culture commune, TICE, LVE (66h)
- Approfondissements disciplinaires
- Stage d'observation (1 à 2 semaines)
- Initiation à la recherche

Semestre 2 (250h à 280h selon les parcours)

- Culture commune, TICE, LVE (66h)
- Approfondissements disciplinaires
- Stage de pratique accompagnée (3 à 4 semaines)
- Initiation à la recherche et rédaction d'un projet

Semestre 3 (150h à 160h selon les parcours)

- Culture commune, TICE, LVE appliqués aux enseignements
- Compétences disciplinaires professionnelles
- Parcours en alternance : stage en responsabilité à mi-temps + encadrement et suivi ;
- Accompagnement à la rédaction du mémoire

Semestre 4 (96h)

- Culture commune, TICE, LVE appliqués aux enseignements
- Parcours en alternance : stage en responsabilité à mi-temps + encadrement et suivi ;
- Rédaction du mémoire